

France Hydravion - Newsletter septembre 2011

Madame, Monsieur,

Grâce à la souplesse de la réglementation des plateformes occasionnelles ULM, nous avons pu faire quelques promotions de l'hydravation, cet été. Mais alors pourquoi ne pas calquer la nouvelle réglementation pour tous hydroaéronefs, en s'en tenant au simple accord de "la personne ayant la jouissance" d'un plan d'eau ? Parce que l'objet de nos convoitises est doublement plus complexe qu'un champ de luzerne :

- Plusieurs de personnes morales peuvent avoir [simultanément la jouissance d'un plan d'eau](#)
- Ces plans d'eau font pour la plupart l'objet de règlements nationaux ou d'arrêtés préfectoraux.

Voici pourquoi le groupe de travail Hydro-DGAC reprendra ses travaux en septembre, sur les arrêtés d'ouverture d'hydrosurfaces et les arrêtés de création d'hydrobases.

Notre sujet est d'autant plus complexe qu'il déborde sur plusieurs autres administrations.

La saison 2011 étant perdue, nous souhaitons mettre l'automne à profit pour poursuivre notre travail pédagogique et nos relations avec les autorités maritimes et fluviales.

Jeudi 1^{er} septembre : Tournée de présentation ULM hydro sur le [lac Amance](#) et le [lac du Der](#)

Jeudi 1^{er} septembre, météo très coopérative pour un rendez-vous sur le Lac Amance (Troyes) après deux années de tractations pour obtenir l'accord des trois "personnes ayant la jouissance", peu motivées pour le développement d'une nouvelle activité touristique :

- Parc National de la Forêt d'Orient
- Conseil Général de l'Aube
- Institut des Grands Lacs

Comme d'habitude, une visite suivie d'un vol d'initiation convertit d'emblée les décideurs les plus sceptiques.

Un grand merci à [Patrick Dauvet](#), Président de l'association des commerçants du port de Dienville, et membre de France Hydravion



Le même jour, [nous étions accueillis par le président du syndicat du Lac du Der](#) (Saint Dizier), le député Charles de Courson : Un vrai décideur qui entend se mouiller pour l'hydravation... tout en gardant les pieds au sec !

Une demande d'hydrosurface sera présentée par France Hydravion sur ce magnifique espace qui réussit à regrouper beaucoup d'activités, malgré toutes les contraintes imaginables (Label bleu, Natura 2000-ZPS, marnage saisonnier de 8m, CTR de la base aérienne 113, etc.)

Quand on veut, on peut !

L'hydroaéronef découvreur des trésors (culinaires) de l'Atlantique

Parmi les estuaires et rivières faisant partie du domaine maritime, la Seudre est plus connue par ses huitres Marennes d'Oleron.

[Madame le Maire de Chaillevette nous a accueilli](#), entre villages classés et fabuleux restaurants.

L'entêté [Xavier-Freddy Durrlemann](#) aide courageusement les administrateurs départementaux à assimiler le principe de l'hydrosurface pour tous hydroaéronefs. Merci Xavier !



Le Directeur Général de l'Aviation Civile vole en hydro-ULM



Au cours du mois d'août, Monsieur Patrick Gandil nous a fait l'honneur d'une visite privée sur le site de Biscarrosse :

Au menu, travail au contact de l'eau et tours de pistes, tant en Hydro-ULM à coque qu'à flotteurs. Le tout suivi d'un exposé sur les contraintes de l'hydrobase.



Merci à Laurent Venet et son équipe du [Vol des Aigles](#), pour leur accueil et la qualité de leur formation !

Biscarrosse : Un cas d'école vers une intégration réussie

L'extension de l'hydrobase à l'ensemble du lac est une réussite à mettre au crédit de la Direction Régionale de l'Aviation Civile. Du côté des pilotes, c'est une démonstration permanente de la responsabilité de leurs trajectoires, entre 27 plateformes pétrolières, de nombreuses bouées, une activité nautique dense en été, et 1200 pêcheurs.

Cette montée en puissance est soutenue par les représentants locaux de la circulation aérienne (DSAC-SO et SNA-SO), qui se décarcassent pour défendre une activité minoritaire face aux différents interlocuteurs liés au lac de Biscarrosse.

- Côté Ouest : Le centre d'essai de lancement de missiles des Landes - zone R148, empiétant sur le lac: [survol interdit hors protocole de perméabilité](#).
- Côté Nord-Est : Ville de Biscarrosse et zones sensibles au bruit, identifiées sur la carte VAC*.
- Berges Est : "L'association des chasseurs gestionnaires de l'environnement" représente les propriétaires de tonnes (huttes) de chasse qui occupent 10 km de berges du lac (accords locaux sur des créneaux horaires entre acteurs hydro et chasseurs / pêcheurs)
- Extrémité Est : Parentis se trouve à proximité du circuit de piste officiel*, arpenté par les TB20 de l'ENAC. Un trafic qui n'est pas de notre fait, mais qui rend les riverains extrêmement sensibles aux nouvelles activités et trajectoires, comme un simple survol en finale vers le plan d'eau.

Nous devons nous intégrer dans ce contexte régional, où les Règles de l'Air sont dépassées : Ici les hydravions "*perturbent le gibier*", et la bande de rive délimitée par les bouées de 300m (réglementation nautique) est interprétée comme une zone interdite de survol...

Voilà qui préfigure de nos tractations pour de futurs plans d'eau.

Le pilotes non-basés, candidats à l'utilisation de l'hydrobase devront solliciter une [autorisation pour aéroport restreint](#), à transmettre par mail à dsacso-aerodrome@aviation-civile.gouv.fr
Biscarrosse n'étant pas au Canada, l'autorisation administrative implique l'obligation de prendre connaissance des [contraintes de circulation aérienne](#) et du [protocole d'accord avec le CELM](#).
Une fiche de synthèse est en préparation.

Une série de conférences et d'expositions "L'hydraviation a cent ans"

Après Le siège parisien de la DGAC, cette exposition itinérante sera présentée dans les locaux de la DSAC Toulouse en septembre, DSAC Mérignac en octobre, et enfin Marseille (ville) en décembre.
Pour plus de précisions, voir la rubrique "événements" en marge droite de notre site Internet

La newsletter d'octobre rendra compte des deux prochains "splash-in" prévus dans les prochains jours :

- Le rallye Aveyrolacs : 7 machines prévues. Contactez Paul Dellac pour une inscription de dernière minute !
- La commémoration de la coupe Schneider / GSD, à Portsmouth

Bonne rentrée à tous,

Olivier Ripoche

* Lien à recopier pour les cartes d'approche à vue de Biscarrosse-Parentis : https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr/aip/enligne/PDF_AIPparSSection/VAC/AD/2/1110_AD-2.LFBS.pdf